

## Section des agents de la Ville de Rennes du CCAS et de Rennes Métropole



## Grosses chaleurs, à quand des directions réactives!!



Août 2016

Cette année ne faisant pas exception à la règle, nous sommes une fois de plus interpellés par nombre de collègues sur la question des grosses chaleurs ou canicule! Et de la façon dont cela est traité dans les services... Bref, s'il existe des directions où l'on anticipe cela, d'autres prennent congés! Et cela a donc pour conséquence des conditions de travail qui se dégradent, voire insupportables en pareil "climat".

**Bien entendu** nous n'incriminons pas nos employeurs sur le curseur du thermomètre. Pour une fois ils n'y sont pour rien! En revanche, le manque d'anticipation, quand bien même il existe un plan canicule, devient coupable!

**Dernier exemple** en date : les collègues de **DVMR** chargés de l'entretien du réseau de voirie et de la pose d'enrobés. Vous comprendrez qu'avec une telle chaleur leurs missions soient particulièrement éprouvantes!

Hé bien! personne au portillon pour prendre une décision de bon sens, comme aménager les horaires en commençant plutôt le matin par exemple! Non, franchement, là-dessus nos responsables sont loin d'avoir la médaille d'or, même pas au pied du podium!

**Pour le reste**, à quand des shorts et des pantacourts pour les collègues en extérieur ? Cela existe avec toutes les normes de sécurité suffisantes. Il n'y qu'à aller sur internet pour voir le nombre de fournisseurs.

Coup de gueule de la rentrée, sur le devoir d'anticipation, car le bon sens doit primer à tous les niveaux hiérarchiques, et attendre le feu vert d'un chef parti en vacances devient risible. Sur ce sujet, on attend un sens des responsabilités et une protection des personnels

**Dans nombre** de fiches de postes d'encadrants il est écrit "<u>prise d'initiatives</u>". Certains le font et d'autres ont peur de se faire taper sur les doigts ? Prendre des initiatives serait-il mal vu ?

Par le passé une pétition a circulé sur le sujet. Depuis, rien n'a changé ou si peu. En l'occurrence, nous, en pareille situation, nous voyons le verre à moitié vide plutôt qu'à moitié plein. Il faut avoir travaillé en plein cagnard pour le comprendre!!!

Sur ce, syndicalement votre!



Section SUD Ville de Rennes, CCAS, Rennes Métropole Hôtel de Rennes Métropole (1<sup>er</sup> étage) 4 Avenue Henri Fréville

Tél: 02 23 62 25 75 Courriel: sud@rennesmetropole.fr Fax: 02 99 86 60 29 Site: sud-ct35.org